

## Conditions d'utilisation de la carte de décharge CTS Sàrl

N° de carte :		Accès : P / L
Entreprise :		
Nom / Prénom:		
Adresse facturation :		
(Rue / NPA / Ville)		
Téléphone :	Fixe :	Mobile :
Fax :		
Email :		

Le détenteur ci-dessus reconnaît être bénéficiaire d'une carte électronique, donnant l'accès au site de CTS Sàrl (Compostage de Terre-Sainte) à Commugny. Il s'engage, à respecter, et à faire respecter à toute personne à qui il confiera une carte, les règles en matière de tri des déchets, de l'utilisation des installations et se conformera aux instructions des opérateurs de CTS Sàrl. Le détenteur de la carte d'accès est seul responsable de son utilisation. CTS Sàrl décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'utilisation abusive. Toute disparition de carte doit être signalée immédiatement à CTS Sàrl.

Les factures émises par CTS Sàrl sont à payer selon les conditions et les délais indiqués sur la facture. Tout non-respect des conditions ci-dessus peut entraîner le blocage et /ou le retrait de la carte ou des cartes.

Il ne faut en aucun cas trouser la carte ! Toute carte perdue ou défectueuse due à une utilisation inappropriée sera remplacée aux frais du détenteur.

Par sa signature autorisée, le détenteur reconnaît avoir lu et compris les conditions ci-dessus. Il s'engage à les respecter.

Date :

Nom :

Signature :

**Sylvain Faillétaz - Président**  
Route de Divonne 11b ● CH-1291 Commugny/VD  
+41 79 239 67 47 ● sylvain.failletaz@gmail.com

**Fiduciaire Naegeli - Comptabilité**  
Chemin de Monthoux 10 ● CH-1291 Commugny  
+41 22 776 54 21 ● info@naegeli.org

[www.cts.bio](http://www.cts.bio)

IBAN : CH45 8044 2000 0527 5416 6  
CHE-386.453.242-TVA